

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
1^{er} octobre 2025 – 19 h 30, réunion CM2025-10

Lors d'une séance régulière du conseil municipal du 1^{er} octobre 2025 à 19h30, formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Pamela B. Steen, et à laquelle sont présents les élu.e.s suivant.e.s :

Gilbert Ferland	Rock Simard	Nancy Picard
		Daniel Laflèche

Les conseillers Jean-Marie Lefebvre et Mathieu Laliberté sont absents.

Est également présent :

Étienne Loignon-Buteau, directeur général et greffier-trésorier.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Pamela B. Steen, déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux citoyens. Il est 19h40.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture de la proposition de l'ordre du jour.

Rés. 2025-10-01

Il est proposé par Rock Simard, appuyé par Daniel Laflèche, **et résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour du 1^{er} octobre 2025 en y ajoutant les points suivants :

5.6 Élections municipales – Grève postes Canada

3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2025

Rés. 2025-10-02

Il est proposé par Gilbert Ferland, appuyé par Daniel Laflèche, et **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal du 8 septembre, tel que présenté.

4 RAPPORT DE LA PERMANENCE

4.1 INSPECTEUR EN BÂTIMENT – RAPPORT ET FRAIS

L'inspecteur en bâtiment et en environnement, dépose son rapport mensuel.

CONSIDÉRANT que la compagnie Urbatek dépose au conseil la facture no 2257 d'un montant 1 937,89 \$, avant taxes, représentant 28,75 heures et 31 kilomètres réalisés en août 2025 ;

Rés. 2025-10-03

Il est proposé par Nancy Picard appuyé par Gilbert Ferland et **résolu à l'unanimité** :

DE payer à la compagnie Urbatek la facture no 2257 d'un montant total de 2 228,08 \$, taxes incluses, pour services d'inspection municipale rendus en août 2025.

4.2 INSPECTEUR EN VOIRIE- RAPPORT

L'inspecteur en voirie dépose son rapport mensuel.

4.2.1 RÉPARATIONS DU PONT WASHBURN

CONSIDÉRANT qu'un rapport du ministère des Transports et de la Mobilité durable a établi les réparations prioritaires à effectuer ;

CONSIDÉRANT qu'une partie des travaux est de la responsabilité de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT qu'il était prévu dans notre planification budgétaire de 2026 d'effectuer les réparations requises par le MTQ afin que le pont soit conforme ;

CONSIDÉRANT que des soumissions ont été demandées par notre inspecteur en voirie ;

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été reçues; soit celle d'André Huard entrepreneur pour un montant de 37 400 \$ taxes non incluses, et celle de Constructions Randard d'un montant de 47 200 \$ avant taxes ;

Rés. 2025-10-04

Il est proposé par Rock Simard appuyé par Gilbert Ferland et **résolu à l'unanimité** :

QUE la résolution 2025-09-04 soit annulée puisque la dépense ne pouvait pas être reportée à l'année financière 2026 ;

QUE la municipalité de Stanstead-Est accepte la soumission de Constructions Randard pour un montant de 54 268,20 \$ taxes incluses afin d'effectuer les réparations nécessaires sur le pont Washburn étant donné que cette soumission est conforme avec ce qui est demandé par le MTQ ;

QUE la dépense sera comptabilisée dans les travaux du PAVL 2025.

4.2.2 RAPPORT DU COMITÉ DES CHEMINS

Le conseiller Gilbert Ferland fait son rapport.

4.3 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général et greffier-trésorier, fait son rapport mensuel aux membres du conseil

4.3.1 RÉMUNÉRATION – PERSONNEL ÉLECTORAL

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution CM2025-06-20 sur la rémunération du personnel électoral ;

CONSIDÉRANT qu'une précision doit être faite à la résolution mentionnée précédemment ;

Rés. 2025-10-05

Il est proposé par Daniel Laflèche appuyé par Gilbert Ferland et **résolu à l'unanimité** :

QUE dans le cadre des élections générales qui se tiendront en novembre 2025 dans la Municipalité de Stanstead-Est, le conseil a adopté les taux suivants comme tarification de la rémunération du personnel électoral :

Président d'élection	1 789,00 \$
Secrétaire d'élection	1 347,75 \$
Adjoint au président d'élection	894,50 \$
Scrutateur ¹	20,13\$/heure
Secrétaire du bureau vote ¹	19,32\$/heure
Préposé information & maintien ordre ¹	20,13\$/heure
Président d'une table vérification de l'identité des électeurs ¹	16,10\$/heure
Membre d'une table de vérification de l'identité des électeurs ¹	16,10\$/heure
Secrétaire ou membre d'une commission révision ¹	22,54\$/heure
Agent réviseur ¹	19,32\$/heure

¹: toute personne visée par cette rémunération a le droit de recevoir une rémunération additionnelle de 19\$ pour assister à une séance de formation.

QUE les tarifs fixes pour le président d'élection, la secrétaire d'élection et l'adjoint au président d'élection sont les montants advenant un processus complet allant jusqu'au processus de vote;

QU' advenant qu'aucune élection ne soit nécessaire, les montants remis seront ceux fixés par le DGEQ correspondant aux étapes ayant été nécessaires durant le processus électoral.

4.3.2 RAPPORT DU COMITÉ RH

La conseillère Nancy Picard n'a rien à signaler .

4.3.3 ADOPTION NOUVELLE POLITIQUE SALARIALE

CONSIDÉRANT que le contexte économique et l'organisation du monde du travail sont en constante évolution ;

CONSIDÉRANT que dans les secteurs de travail jugés stables, une révision quadriennal de la politique salariale est de bonne gestion et souhaitable pour maintenir l'attractivité d'une organisation et sa cohérence interne;

CONSIDÉRANT que la dernière révision complète de la politique salariale de la Municipalité Stanstead-Est remonte en décembre 2020 ;

Rés. 2025-10-06 Il est proposé par Rock Simard appuyé par Daniel Laflèche et **résolu à l'unanimité** :

D'adopter la nouvelle politique salariale de la Municipalité de Stanstead-Est , telle que déposée par le directeur général.

4.3 RAPPORT DE LA GREFFE ET DES PROJETS

L'agente de projet dépose son rapport mensuel.

4.4.1 RAPPORT COMITÉ AMÉNAGEMENT DU PARC

Le conseiller Daniel Laflèche fait son rapport.

5 CORRESPONDANCE

5.1 MTQ – INFORMATIONS TRAVAUX

Dépôt pour information du document *Autorisation de commencer le travaux Revêtement de chaussée en enrobé, marquage de moyenne durée de type résine époxydique sur chaussée, gestion de la circulation et signalisation des travaux sur la route 143 entre la route 1414 et la route dans les municipalités de Stanstead-Est et de Hatley.*

5.2 MRC – COMMUNIQUÉ ET INFOLETTRE

Dépôt pour information de l'infolettre de la MRC et du communiqué d'après conseil des maires de septembre.

5.3 ÉVÉNEMENT IMAGE DE MARQUE MRC

Lancement de la nouvelle de l'image marque de la MRC de Coaticook, le 16 octobre au verger Gros Pierre.

5.4 SOUTIEN JOURNÉE TDL

La municipalité participera à l'événement du Regroupement du Trouble du Développement du Langage Québec soulignant la semaine québécoise TDL qui se déroule du 20 au 26 octobre prochain.

5.5 RAGE DU RATON LAVEUR

Dépôt pour information d'un partage d'information du ministère Environnement, Lutte contre les changements climatique, Faune et Parcs sur la capture d'un taon laveur malade sur le territoire de la Municipalité. Réponses sont données le DG.

5.6 ÉLECTIONS MUNICIPALES – GRÈVE POSTES CANADA

CONSIDÉRANT que les élections municipales 2025 sont en cours de préparations ;

CONSIDÉRANT la grève présentement en cours à Postes Canada ;

CONSIDÉRANT que cette situation met en péril la distribution des certains documents destinés aux citoyens, et jugés essentiels pour assurer la conformité du processus électoral tel que la loi le prescrit ;

Rés. 2025-10-07

Il est proposé par Daniel Laflèche appuyé par Gilbert Ferland et **résolu à l'unanimité** :

QUE si la situation l'exige, les employés municipaux se chargeront d'assurer la distributions des documents essentiels au bon déroulement du processus électoral.

6 RAPPORT DES COMITÉS

6.1 RAPPORT DE LA MAIRESSE

La mairesse Pamela B. Steen fait son rapport .

6.2 RAPPORT DU COMITÉ D'URBANISME

La conseillère Nancy Picard fait son rapport .

6.3 RAPPORT DU COMITÉ ENVIRONNEMENT- RÉGIE DES DÉCHETS

Le conseiller Rock Simard fait son rapport .

6.4 RAPPORT DU COMITÉ SÉCURITÉ PUBLIQUE – INCENDIE

Le conseiller est absent .

6.4.1 ESPACE DES FONDATEURS 5

ATTENDU qu'Espace Fondateur5 (anciennement Ambulance Stanstead), a tenu sa réunion annuelle en septembre 2025 et que le siège no. 7, au nom de la Municipalité, détenu par le conseiller Mathieu Laliberté, deviendra vacant ;

Rés. 2025-10-08

Il est proposé par Rock Simard appuyé par Gilbert Ferland et **résolu à l'unanimité** :

QUE le conseil municipal de Stanstead-Est reconduit le conseiller Mathieu Laliberté comme personne responsable et représentant municipal auprès d'Espace Fondateur5.

QUE cette nomination est valide pour deux ans.

6.5 RAPPORT COMITÉ MADA ET FAMILLE

Le conseiller Jean-Marie Lefebvre est absent.

6.6 RAPPORT COMITÉ LOISIRS/ CULTURE

Le conseiller Gilbert Ferland fait son rapport.

6.7.1 RAPPORT COMITÉ OUVERTURE DE PARC

Le conseiller Gilbert Ferland fait son rapport.

7 PRÉSENTATION DES COMPTES

7.1 DIRECTION GÉNÉRALE - DÉLÉGATION DE POUVOIR

Le directeur général et greffier-trésorier présente au conseil les dépenses effectuées dans le cadre de sa délégation de pouvoir en septembre 2025.

Date	# facture (s'il y a lieu)	Nom du Fournisseur	Montant (incluant les taxes)
2025-04-11	582	Les Entreprises Stépatek	517,39 \$
2025-08-27	263	Francis Boily	2 565,31 \$
2025-09-02	2270-2	Bureau d'écologie appliquée	2 017,81 \$
2025-09-09	-	Pierre Couturier	307,62 \$
2025-09-09	M705438	Aciers Simmons	3 982,85 \$
2025-09-17	295-04	Alarme ABC	418,51 \$
2025-09-18	-	Postes Canada	17,54 \$

Rés. 2025-10-09

Il est proposé par Daniel Laflèche, appuyé par Gilbert Ferland, et **résolu à l'unanimité** :

D'approuver les dépenses décrites ci-dessus et effectuées par le directeur général et greffier-trésorier dans le cadre de sa délégation de pouvoir.

7.2 DÉLÉGATION DE POUVOIR – AGENTE DE PROJET

L'agente de projet présente au conseil les dépenses effectuées dans le cadre de sa délégation de pouvoir en septembre 2025.

	# facture (s'il y a lieu)	Nom du Fournisseur	Montant (incluant les taxes)
2025-09-05	-	BMR	27,57 \$
2029-09-07	-	Canadian Tire	70,11 \$
2025-09-09	-	BMR	53,55 \$
2025-09-10	1313206	Quinc. Guilbault LTEE	6,97 \$
2025-09-10	25127	Services d'Arbres Mills'Tree Service inc	689,85 \$
2025-09-12	-	BMR	59,47 \$
2025-09-16	AE7695	Affiches Expert	121,24 \$
2025-09-19	-	Albert Goyette	150,00 \$

Rés. 2025-10-10

Il est proposé par Nancy Picard, appuyé par Rock Simard, et **résolu à l'unanimité** :

D'approuver les dépenses décrites ci-dessus et effectuées par l'agente de projet dans le cadre de sa délégation de pouvoir.

7.3 DÉLÉGATION DE POUVOIR – INSPECTEUR EN VOIRIE

L'inspecteur en voirie présente au conseil les dépenses effectuées dans le cadre de sa délégation de pouvoir en septembre 2025.

Date	# facture (s'il y a lieu)	Nom du Fournisseur	Montant (incluant les taxes)
2025-08-29	660982	BMR	20,22 \$
2025-09-01	366736	HTCK Ultramar Burrough fall	644,15 \$
2025-09-15	204	Canadian Tire	79,31 \$
2025-09-16	C96549	Matrec	62,09 \$
2025-09-17	886514	Entreprises Y Fecteau	546,83 \$
2025-09-17	133399	Armature Coaticook	740,67 \$

Rés. 2025-10-11

Il est proposé par Daniel Laflèche appuyé par Nancy Picard, et **résolu à l'unanimité** :

D'approuver les dépenses décrites ci-dessus et effectuées par le l'inspecteur en voirie dans le cadre de sa délégation de pouvoir.

7.4 ADOPTION COMPTES DÉJÀ PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que le greffier-trésorier dépose la liste des comptes déjà payés en septembre 2025, d'un montant total de 244 029.37\$;

CONSIDÉRANT que le greffier-trésorier dépose la liste des comptes à payer en octobre 2025, d'un montant total de 4 884,58 \$;

Rés. 2025-10-12

Il est proposé par Daniel Laflèche, appuyé par Rock Simard et **résolu à l'unanimité** ;

D'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

7.5 ÉTATS COMPARATIFS

Le directeur générale dépose les états comparatifs des activités de fonctionnement à des fins fiscales en date du 17 septembre 2025.

8 DÉPENSES ET ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

8.1 RÉSOLUTION - FONDS RÉSERVÉS ÉLECTIONS

CONSIDÉRANT que la Municipalité a créé un fond destiné à couvrir les dépenses liées aux élections municipales ;

CONSIDÉRANT qu'il y aura des élections municipales en novembre 2025;

Rés. 2025-10-13

Il est proposé par Daniel Laflèche, appuyé par Rock Simard et **résolu à l'unanimité** ;

QUE la Municipalité s'approprie aux Fonds des élections un montant de 5 000\$ afin de pourvoir aux dépenses relatives de l'élection municipale de novembre 2025.

8.2 FACTURE ATLASBARZ – CIRCUIT VITALITÉ

CONSIDÉRANT que Les Équipements AtlasBarz dépose la facture 2025-0020-B montant de 9 621,66 \$ avant taxes, représentant la balance due de 60 % pour l'achat de bancs de circuit mobilité;

Rés. 2025-10-14

Il est proposé par Daniel Laflèche appuyé par Rock Simard, et **résolu à l'unanimité** ;

D'autoriser le paiement de la facture 2025-0020-B, d'un montant total de 11 062,50 \$, taxes incluses, à Les Équipements Atlasbarz pour l'achat de bancs de circuit mobilité;

QUE cette facture représente une dépense éligible du programme PASSFPA et sera incluse dans la reddition de compte finale.

8.3 FACTURE MRC – VIDANGE FOSSES

CONSIDÉRANT que la MRC de Coaticook dépose la facture 202500353 d'un montant de 50 197,41 \$ pour le service biennal de vidanges des fosses septiques ;

Rés. 2025-10-15 Il est proposé par Gilbert Ferland appuyé par Daniel Laflèche, et **résolu à l'unanimité** ;

D'autoriser le paiement de la facture 202500353 d'un montant total de 50 197,41 \$, à la MRC de Coaticook pour services rendus.

8.4 FACTURE MARTIN FERLAND

CONSIDÉRANT que Martin Ferland dépose la facture no 1507 , d'un montant de 5 661,54 \$ avant taxes, incluant le matériel et l'installation, pour la réalisation de la portion acier de la passerelle multigénérationnelle du sentier Niger ;

Rés. 2025-10-16 Il est proposé par Gilbert Ferland appuyé par Nancy Picard, et **résolu à l'unanimité** ;

D'autoriser le paiement de la facture no 1507 , d'un montant total de 6 509,36 \$, taxes incluses, à Martin Ferland pour la réalisation de la portion acier de la passerelle multigénérationnelle du sentier Niger;

QUE cette facture représente une dépense éligible du programme PASSFPA et sera incluse dans la reddition de compte finale.

8.5 FACTURE PLANTATION FRANCOEUR INC.

CONSIDÉRANT que Plantation Francoeur Inc. dépose la facture no 2209, d'un montant de 7 315,00 \$ avant taxes, incluant le matériel et l'installation, pour la réalisation des approches et raccordements de la passerelle multigénérationnelle au sentier Niger ;

Rés. 2025-10-17 Il est proposé par Gilbert Ferland appuyé par Daniel Laflèche, et **résolu à l'unanimité** ;

D'autoriser le paiement de la facture no 2209 , d'un montant total de 8 410,42 \$, taxes incluses, à Plantation Francoeur Inc. pour la réalisation des approches et raccordements de la passerelle multigénérationnelle au sentier Niger ;

QUE cette facture représente une dépense éligible du programme PASSFPA et sera incluse dans la reddition de compte finale.

8.6 RÉSOLUTION – PROGRAMMATION V1 TECQ 2024-2029

ATTENDU que, la municipalité de Stanstead-Est a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre de Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2029 ;

ATTENDU que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

Rés. 2025-10-18 Il est proposé par Nancy Picard appuyé par Rock Simard, et **résolu à l'unanimité** ;

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'applique à elle ;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences perdes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2029 ;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version no. 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par cette résolution.

8.7 VILLE DE STANSTEAD

CONSIDÉRANT que la ville de Stanstead propose à la Municipalité l'accès pour sa population à 46 heures de patin libre et de bâton rondelle à l'aréna Pat Burns durant la saison 2025-2026 en échange d'une contribution financière de 1 000 \$;

Rés. 2025-10-19 Il est proposé par Nancy Picard, appuyé par Gilbert Ferland, et **résolu à l'unanimité** ;

D'approuver la contribution financière municipale d'un montant de 1 000\$ pour 46 heures d'utilisation de l'aréna Pat Burn durant la saison 2025-2026.

8.8 PANCARTE STANSTEAD-EST

Le point est reporté à un conseil suivant.

8.9 DEMANDE DE COMMANDITE – VOIE DES PÉLERINS

CONSIDÉRANT que *La voie des pèlerins* sollicite une aide financière pour la réalisation de bancs qui serviront d'aires de repos pour les marcheurs;

Rés. 2025-10-20 Il est proposé par Gilbert Ferland, appuyé par Rock Simard, et **résolu à l'unanimité** ;

DE ne pas accorder d'aide financière à la *La voie des pèlerins*.

9 AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Gilbert Ferland qu'à la prochaine séance régulière de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, le règlement 2025-10 dont l'objet concerne les modalités de publication des avis publics.

10 ADOPTION DE RÈGLEMENT

11 DIVERS

12 PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de questions.

13 CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés. 2025-10-21

Il est proposé par Daniel Laflèche appuyé par Rock Simard, et **résolu à l'unanimité** ;

DE fermer l'assemblée. Il est 21h40.

(s)

Étienne Loignon-Buteau
Directeur général et greffier-trésorier

« Je, Pamela B. Steen, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

(s)

Pamela B. Steen
Mairesse